



Bulletin de don



Soutenir
Terre de Liens

Bulletin de don



L'action de Terre de Liens libère les terres agricoles de la spéculation foncière, assure à long terme la préservation de ces terres et garantit les transmissions de fermes d'une génération de paysan·nes à l'autre. Les fermes acquises et gérées par Terre de Liens sont mises en location par baux environnementaux auprès d'agriculteurs et agricultrices engagés dans une démarche respectueuse des sols et de la biodiversité. Tous vos dons, même les plus modestes, contribuent à faire vivre ce projet.

Choisir sa formule

→ **LE DON PONCTUEL**
pour soutenir nos actions en une seule fois, selon le montant de votre choix.

→ **LE DON MENSUEL**
par prélèvement automatique, pour un soutien régulier qui nous permet d'engager des projets sur le très long terme.

Utilisation de votre don

Vous pouvez décider de le dédier au territoire de votre choix, par défaut il sera affecté aux projets ayant besoin d'un soutien prioritaire.

Plus pratique, plus rapide, privilégiez le don en ligne : soutenir.terredeliens.org

Don : des avantages fiscaux!

PARTICULIERS

• **66%** de votre don peut être déduit de votre impôt sur le revenu (dans la limite de 20% de vos revenus nets imposables).

• **75%** de votre don peut être déduit de votre IFI (Impôt sur la fortune immobilière, dans la limite de 50 000€).

ENTREPRISES

60% de votre soutien peut être déduit de votre impôt sur les sociétés (dans la limite de 0,5% de votre chiffre d'affaires HT).

01. MES COORDONNÉES

Mme M.

Nom*

Prénom*

Date de naissance / /

PERSONNES MORALES :

Nom de la structure

Forme juridique

SIREN*

Adresse*

Code postal*

Commune*

Pays

Tél.

E-mail

* champs obligatoires

02. JE CHOISIS À QUOI SERT CE DON

Je soutiens l'ensemble des actions de Terre de Liens

Je dédie mon don à l'action locale du territoire de mon choix* (ne cocher qu'une seule case)

Aquitaine Île-de-France

Alsace Languedoc-Roussillon

Auvergne Limousin

Bourgogne-Franche-Comté Lorraine

Bretagne Normandie

Centre Val-de-Loire Midi-Pyrénées

Champagne-Ardenne Pays de la Loire

Corse Poitou-Charentes

Hauts-de-France PACA

Rhône-Alpes

* les dons dédiés à un territoire ne sont pas éligibles à la réduction fiscale IFI

03. JE CHOISIS LE MONTANT

Après réduction d'impôt de 66%, ce don me coûte:

Je fais un don ponctuel: 50€ → 17€
 100€ → 34€
 200€ → 68€
 500€ → 170€
 autre montant €

Je fais un don régulier:

5€/mois 10€/mois 20€/mois 50€/mois

Montant à ma convenance €/mois

Je recevrai un reçu fiscal

Mandat de prélèvement SEPA

Notre identifiant SEPA (ICS): FR40ZZZ571784

En signant ce mandat j'autorise Terre de Liens à envoyer des instructions à ma banque pour débiter mon compte. Je pourrai à tout moment suspendre ou arrêter définitivement mon prélèvement par simple demande écrite à Terre de Liens.

Désignation du compte à débiter:

merci d'adresser votre relevé d'identité bancaire sous format papier

Numéro de compte bancaire IBAN:

□□□□ □□□□ □□□□
□□□□ □□□□ □□□□ □□□□

Code BIC d'identification de votre banque:

□□□□□□□□

Fait à le / /

Signature obligatoire:



04. JE FINALISE MON ENVOI

- Bulletin à retourner, le cas échéant accompagné de votre RIB ou de votre chèque à l'ordre de la « Fondation Terre de Liens ».
- Pour un paiement par virement sur le compte IBAN FR76 4255 9100 0008 0123 7813 529, indiquez vos nom et prénom dans la référence du virement.
- Si vous avez choisi d'adhérer et de donner simultanément, merci de joindre 2 chèques distincts aux ordres de l'association Terre de Liens et de la Fondation Terre de Liens.
- **Bulletin à envoyer à :**
Fondation Terre de Liens
25 quai André Reynier – 26400 Crest

JE SOUHAITE EN SAVOIR PLUS

- Je souhaite recevoir des informations de Terre de Liens par email.
- Je souhaite recevoir des informations en toute confidentialité sur les legs, donations et assurances-vie.

Terre de Liens procédera au traitement des informations ici communiquées. Les informations recueillies feront l'objet d'un traitement automatisé destiné à vous transmettre un reçu fiscal ainsi que les informations utiles concernant l'action du mouvement. Seules les structures du mouvement Terre de Liens pourront être destinataires de ces données. Conformément au règlement général sur la protection des données, entré en application le 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, et d'un droit d'opposition, pour motifs légitimes, au traitement de vos données en vous adressant à Terre de Liens, 25 quai André Reynier, 26400 ou à relation-membre@terredeliens.org.

